

LE CHASSEUR DE Sanglier

Edité par les Editions
Chasse Pêche Loisirs
SAS OCF
au capital social de
478 478 Euros
chassepecheloisir.com

**CORRESPONDANCE,
ADRESSEZ VOS COURRIERS
SUIVANT LES SERVICES**

DIRECTION

BP 12005
30252 SOMMIÈRES CEDEX 2
TÉL. 04 66 77 38 06 - FAX 04 66 77 38 05
MAIL chassepecheloisirs@orange.fr

PDG - Directeur de la publication
Olivier COUDEYRE

REDACTION

ESTAMPES - 24620 TAMNIES
e-mail : le.chasseur.de.sanglier@wanadoo.fr

Rédacteur en chef
CLAUDE DESCHRYVER

Secrétaire de rédaction
LYDIE LACOMBE

Collaborateurs :

ALEXANDRE BALZER
PHILIPPE BUISSON
JEAN-LOUIS CANN
FABRICE CHERAIN
SYLVAIN CORDIER
DAMIEN COUDERC
MICHEL FERNIN
FRANCIS FORGET
GILLES GARLASKI
BERNARD DE LACHEISSERIE
STEPHAN LEVOYE
PASCAL LORÉ
FRANÇOIS MAGNIEN
EUGÈNE MERTZ
ARNAUD PELPEL
PIERRE PÉRIÉ
LOUIS PUERTOLAS
LOUIS QUÉAU
CLAUDE ROSSIGNOL
JOËL SERRE
CLAUDE SERRIERE
SERGEY ULANOV

PUBLICITE-COMMUNICATION

BP 12005
30252 SOMMIÈRES CEDEX 2
TÉL. 04 66 77 38 06 - FAX 04 66 77 38 05
MAIL chassepecheloisirs@orange.fr

CONTACT : CÉLINE DE SOUSA

ABONNEMENT PETITES ANNONCES

CÉLINE DE SOUSA
BP 12005
30252 SOMMIÈRES CEDEX 2
TÉL. 04 66 77 38 06 - FAX 04 66 77 38 05
MAIL chassepecheloisirs@orange.fr

REALISATION

Conception - Mise en page : MICHEL CAILLAULT

Pré presse : CÉLINE DE SOUSA

Distribution : MLP LYON
Imprimé en France

IMPRIMERIE DE CHAMPAGNE
RUE DE L'ÉTOILE DE LANGRES
ZI LES FRANCHISÉS - 52200 LANGRES

Commission paritaire : 0320 K 86538

Dépôt légal : à parution

ISSN : 1266 - 5401

La reproduction partielle ou totale des photos et des manuscrits est interdite sauf accord avec la rédaction. Les articles publiés dans la revue n'engagent que leurs auteurs.

**NB : est encarté à ce numéro
le catalogue Meyson (abonnés).**



Amis chasseurs de sanglier, bonjour.

Je vais vous embêter avec des chiffres mais c'est pour la bonne cause : celle de la recherche du grand gibier blessé. Nous les chasseurs de sanglier, on n'est pas bons, disons-le tout net. Il n'y a pas de prise de conscience, les chiffres n'attestent d'aucun progrès, malgré les efforts louables et déterminés des associations de conducteurs de chiens de sang, notamment l'UNUCR.

Faisons le point : en 2013, les chasseurs français abattaient 551 000 sangliers, les conducteurs agréés en recherchaient 10 753 (pour en retrouver 4 000 environ). Donc pour 100 abattus, en 2013, on en recherchait 1,95 (il est pourtant de notoriété publique que l'on en blesse 10 % en moyenne).

Deux ans plus tard, a-t-on fait des progrès ? Le tableau sanglier atteint alors 667 000 animaux abattus, l'UNUCR déclare 23 527 interventions dont 11 388 sur sanglier (environ 4 500 retrouvés). Pour 100 sangliers abattus, on en a recherché 1,71, c'est-à-dire moins que deux ans plus tôt. Pour la totalité des ongulés de France, c'est le même constat : les tableaux sont en hausse (environ 1 200 000 ongulés abattus en 2014-2015) mais les recherches ne montent pas dans les mêmes proportions. On recherche à peine 1,96 ongulé sur 100 abattus.

Le constat est donc simple : plus le tableau est important, moins on recherche ; l'accroissement des prélèvements est plus fort et rapide que celui des recherches, malgré les efforts des associations spécialisées. Pourtant, le pourcentage de grands gibiers blessés n'évolue guère, autour de 10 %.

Cela nous montre des chiffres qui devraient nous faire honte : 120 000 ongulés blessés par an mais seulement un peu plus de 20 000 recherchés. Mais nous ne devons pas être tous égaux devant la honte, pour cela nous présentons deux cartes : une qui montre le tableau «grand gibier» département par département et une autre qui visualise l'effort de recherche des animaux blessés. On voit nettement que certaines régions «tuent» beaucoup et recherchent peu et que pour d'autres, c'est l'inverse.

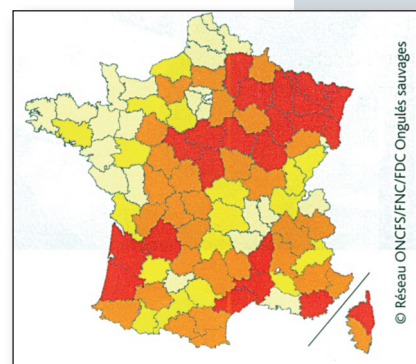
Ainsi, quelques départements font exception, les bretons par exemple ; on enregistre aussi quelques efforts notables dans le Sud-Ouest, sans commune mesure toutefois avec le Bas-Rhin dont les conducteurs de chiens de sang ont recherché 1 880 ongulés dont 1 386 sangliers (526 retrouvés). Précisons que presque toutes ces recherches alsaciennes concernent la chasse en battue, contrairement à une idée reçue. À l'inverse, la région Languedoc-Roussillon prélève beaucoup et recherche très peu. La saison dernière, le tableau régional s'élevait à 90 000 sangliers abattus. Pour combien de recherchés ? Très peu, les cartes le montrent. Et en Rhône-Alpes, Auvergne, PACA... la situation n'est pas bien meilleure.

Lorsque l'on fait le rapport entre les prélèvements en constante augmentation, des populations de sangliers à un haut niveau et les chiffres de la recherche au sang, force est de constater que le compte n'y est pas. À qui la faute ? À ceux qui ont fait l'effort d'éduquer un chien de rouge, de l'entretenir, de faire des stages de formation, d'attendre vainement un coup de fil le dimanche soir... ou à tous ceux qui tirent, qui prélèvent sans toujours se poser la question : que deviennent les 10 % de grands gibiers tirés et touchés qui ne font pas partie du tableau ?

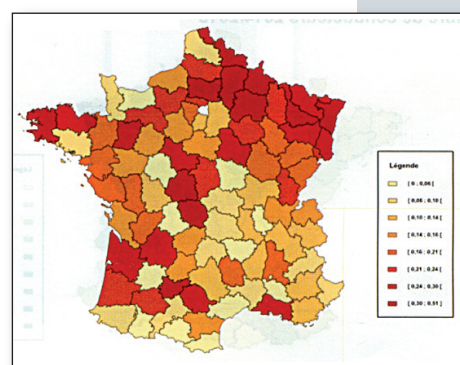
EDIT

246

La recherche au sang : et si on se bougeait ?!



**Tableau de chasse du grand gibier
2014-2015.**



**Recherche du grand gibier blessé
en 2014-2015.**

Claude Deschryver